
Réponse de Jacques Cheminade au questionnaire de SOS- Homophobie

Réponse reçue le 18 mars 2012 :

Bonjour

Merci pour votre questionnaire.

Jacques Cheminade a fait savoir a plusieurs reprises qu'il ne prendra pas position sur ce sujet.
http://www.cheminade2012.fr/Entretien-du-JDD-avec-Jacques-Cheminade-J-inspire-le-debat_00593

Bien qu'il ait des convictions personnelles sur la question, Il estime que c'est au Parlement d'en débattre et de légiférer.

Il concentre donc l'essentiel de son combat sur la lutte contre une finance prédatrice et folle afin de donner à chaque personne sur terre, peu importe sa couleur, son origine ou son orientation sexuelle, les meilleures conditions de son épanouissement.

Bien cordialement,
Karel VEREYCKEN
EquipeJC2012

Analyse de SOS Homophobie :

Dans l'interview au JDD, Jacques Cheminade dit:

Vous êtes pour le mariage homosexuel?

Ce n'est pas une question pour la présidentielle, c'est au Parlement de décider. J'ai le souci des enfants : si, dans un couple homosexuel ou hétérosexuel, il y a une adoption, les deux doivent avoir l'autorité parentale. C'est fondamental.

Nous l'interprétons comme :

Question 1 (Mariage)= pas de position (débat parlementaire)

Question 2 (Adoption) = pour double autorité parentale des enfants adoptés, mais pas de position sur un changement du cadre législatif actuel